

### ***Règlement sur les animaux domestiques Hôtel Palacete***

***Les règles s'appliquent aux animaux de compagnie et non aux animaux d'assistance. Seuls les chiens et les chats sont autorisés, et le supplément par animal sera de 10 € par jour pour les petites et moyennes races (jusqu'à 25 kg.)***

***Les animaux domestiques ne peuvent pas sauter ou dormir sur le mobilier de la chambre ou de l'hôtel. Une laisse doit être utilisée à tout moment dans l'hôtel et les animaux ne doivent en aucun cas être laissés seuls dans la chambre.***

***Les clients doivent avoir le carnet de vaccins et de vermifugation ou le passeport de leur animal à jour, cela peut être demandé à tout moment.***

***En cas de désagréments ou de dommages, l'hôtel pourra demander à l'animal d'être hébergé à l'extérieur et/ou facturer au client tout dommage causé, en plus de respecter la politique d'annulation.***

***Les clients ayant des animaux domestiques doivent signer ce document, assumant à tout moment l'entière responsabilité de leur animal et de son comportement, ainsi que de tout dommage ou préjudice qu'il pourrait causer à des tiers ou aux installations de l'hôtel.***